



## Projet des quais de Neuville-sur-Saône

Vendredi 28 juin 2024, une manifestation non déclarée a réuni place Ampère à Neuville-sur-Saône une cinquantaine de personnes opposées au projet « Quais de Neuville » porté par la Métropole de Lyon et la ville de Neuville-sur-Saône.

Des banderoles ont été accrochées sans autorisation sur le mobilier du Jardin éphémère, propriété de l'association de management de centre-ville CentreNeuville. Les organisateurs ont publié également une pétition, relayée sur les réseaux sociaux, qui contient de nombreuses approximations, des allégations mensongères et des rumeurs infondées.

**La commune de Neuville-sur-Saône**, très attachée à ce projet d'embellissement de la ville et d'amélioration du cadre de vie des Neuvilleois et des Neuvilleoises, qui figurait dans le programme de campagne de l'équipe actuelle, a toujours été transparente à ce sujet et **souhaite rétablir certains faits** :

- Une **concertation très large** mobilisant plus de 500 participants a été organisée par la Métropole de Lyon, du 17 janvier au 17 mars 2023. Les forains et les commerçants ont également été rencontrés.
- Une restitution publique a eu lieu le 5 mars 2024. La concertation a fait apparaître **une demande très majoritaire de végétalisation et d'apaisement** de l'espace public. La demande de stationnement a aussi été formulée, mais dans une proportion moindre.
- Le projet issu de cette concertation a pris en compte ces différents avis et propose **une approche équilibrée** entre végétalisation et renaturation, amélioration des mobilités actives, lien entre la Saône et le centre-ville et conservation des stationnements. Quand on sait qu'aujourd'hui 68 % de l'espace public des quais sont dédiés à la voiture, on peut se dire qu'un rééquilibrage est possible.
- Les parkings de Verdun et du Nymphée seront agrandis et une poche de stationnement sera créée derrière l'espace Jean-Vilar. 125 places seront supprimées dans le secteur mais **le stationnement sera mieux organisé et optimisé**.
- Le taux d'occupation actuel des parkings, entre 60 et 80 %, et une évolution prévue du stationnement payant, en vue d'augmenter la rotation des véhicules, permettra d'absorber cette diminution sans difficulté. Comme aujourd'hui, cette évolution intégrera une durée gratuite de stationnement.
- À l'issue du projet, **il restera près de 1500 places de stationnement** à Neuville, toutes à moins de 6 minutes à pied du centre-ville.
- Le marché sera déplacé de son emplacement actuel vers les parkings réaménagés de Verdun et du Nymphée ainsi qu'autour de l'espace Jean-Vilar. **Aucun emplacement ne sera supprimé et ce sont les forains eux-mêmes qui travaillent depuis plusieurs mois, avec les services métropolitains, à l'aménagement du marché sur son futur emplacement**.
- Le bas-port et le quai haut seront renaturés et végétalisés. Des équipements de loisirs, choisis par un panel de personnes ayant répondu à la concertation, seront installés sur les quais hauts pour en faire **un lieu agréable, propice à la promenade et aux loisirs**, ce qui contribuera à l'attractivité de Neuville.

### Contact :

Séverine Bouguereau - Chargée de communication

Mairie de Neuville-sur-Saône – Place du 8 mai 1945

[s.bouguereau@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:s.bouguereau@mairie-neuvellesursaone.fr) – 04 72 08 70 14

Depuis 2020, la commune, à l'instar de la Métropole, a également **toujours soutenu et défendu le commerce de proximité** :

- Elle finance à hauteur de 75 % (soit **94 000 euros par an**) l'association de management de centre-ville CentreNeuville, qui travaille à l'attractivité de Neuville, accompagne les porteurs de projets et porte de nombreuses animations – dont les festivités de fin d'année. Peu de communes de la même taille s'engagent autant.
- Éric Bellot, Maire de Neuville, a pris position personnellement en CDAC de l'Ain en 2023 **en votant contre un projet d'implantation** de plusieurs enseignes à Massieux (primeur, boulangerie...) car il aurait porté préjudice à nos commerces.

Il est regrettable que certains commerçants passent plus d'énergie à faire peur à leurs clients en propageant des informations fausses, plutôt que de partager une politique d'attractivité de notre centre-ville et de nos commerces.

Il est regrettable que certains commerçants rejettent les conclusions des concertations et des études lorsqu'elles ne leur conviennent pas. L'espace public est un bien commun qui doit profiter à tous, et particulièrement aux Neuillois.

Il est regrettable que des élus extérieurs à Neuville se soient associés à cette manifestation par pur électoralisme alors qu'aucun élu Neuillois n'était prévenu.

Il est regrettable que les efforts de promotion de la Ville par la municipalité soient ternis par les allégations négatives et mensongères de ceux qui pourraient en tirer bénéfice.

De nombreuses études démontrent que l'attractivité des commerces de centre-ville ne se réduit pas au nombre de places de stationnement. Pourquoi continuer à l'ignorer ?

**Le site du projet** : <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/quais-de-neuville-sur-saone/presentation/compte-rendus-et-resultats>



Vue non contractuelle © L'œil pour Ilex

**Contact :**

**Séverine Bouguereau - Chargée de communication**

Mairie de Neuville-sur-Saône – Place du 8 mai 1945

[s.bouguereau@mairie-neuillesursaone.fr](mailto:s.bouguereau@mairie-neuillesursaone.fr) – 04 72 08 70 14